



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 84546

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport d'information sur la lutte contre l'insécurité sur tout le territoire. Il propose de poursuivre les créations nettes de postes dans la police et la gendarmerie nationales à hauteur de 500 postes supplémentaires par an d'ici à 2017. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

### Texte de la réponse

Le plafond d'emploi 2016 prévoit la création de 200 postes pour la gendarmerie, prioritairement affectés en renfort des unités territoriales, et la dissolution de 71 postes en administration centrale, soit un solde net de 129 postes supplémentaires. S'agissant de la police nationale, aux 300 ETP prévus en loi de programmation des finances publiques, s'ajoutent les 300 emplois alloués au titre du plan de lutte anti-terroriste. Par ailleurs, afin de participer à l'effort de réduction des effectifs du ministère, 143 emplois seront supprimés dans les services d'administration centrale non opérationnels.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 84546

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 juillet 2015](#), page 5130

**Réponse publiée au JO le :** [15 décembre 2015](#), page 243